

Parnassie

IMMOBILIER

Nos honoraires

HONORAIRES DE VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100.000,00 €	Minimum forfaitaire de 5.000,00 €
A partir de 100.001,00 €	5 %

Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires sont à la charge du vendeur.

Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier d'une succession en cours de règlement, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

HONORAIRES DE VENTE EN VIAGER OU EN NUE-PROPRIÉTÉ À LA CHARGE DU VENDEUR

VALEUR VENALE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100.000,00 €	Minimum forfaitaire de 5.000,00 €
A partir de 100.001,00 €	5 %

HONORAIRES DE LOCATION À LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU PRENEUR

Bail d'habitation	8 € TTC / m2
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC / m2

HONORAIRES EN COMMERCIAL

Bail commercial, honoraires à la charge du preneur	20 % TTC du loyer annuel hors charges
Cession de droit au bail ou de fonds de commerce, honoraires à la charge de l'acquéreur	Forfait minimum de 6.000,00 € 10 % TTC du montant de la cession + 20 % TTC du loyer annuel hors charges



Société par actions simplifiée à associé unique PARNASSIE IMMOBILIER au capital de 1.000,00 € située à Cucuron (84160) 39 Cours Pourrières • Téléphone 0490774662 • SIRET 939 845 707 00016 • TVA FR12939845707 • Carte professionnelle CPI 8401 2025 000 000 006 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse située à Avignon (84000) 46 Cours Jean Jaurès • La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission • RCP n° I8 2047503 souscrite auprès de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL située à Septèmes-les-Vallons (13240) 10 Avenue du 8 Mai 1945 • Médiateur de la consommation : Société par actions simplifiée CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION situé à 27 Avenue de la Libération Saint-Chamond 42400